

EVALUATION :

Le projet de décret sur l'Agence d'évaluation fige une superstructure, composée exclusivement de membres nommés, qui ignorera les principes fondamentaux des évaluations contradictoires, plurielles et disciplinaires. Il fait l'impasse également sur les bilans et les propositions des instances actuelles d'évaluation des unités, des équipes, des personnes.

L'unité des organisations syndicales avec et leurs élus CNESER et au CTPMESR a conduit à repousser dans son état actuel ce projet de décret marqué par l'arbitraire. Au contraire sont réaffirmés avec le SNESUP les principes sur lesquels doivent se fonder les évaluations des structures, formations et personnels du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

- . Être réalisée par les pairs dans des instances où les élus du personnel sont majoritaires, dans le respect de la pluralité scientifique,
- . Se faire dans la transparence, avec des critères élaborés démocratiquement et connus de tous,
- . Produire des rapports écrits et en cas de litige ou de contestation avoir la possibilité de recours individuel et/ou collectif

Signez la lettre pétition au premier ministre sur le site
www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2591

**Le succès obtenu avec
l'abrogation du CPE....
montre toute la force du
mouvement social : en son
sein les syndicats y jouent un
rôle majeur.
Se syndiquer SNESUP en ce
début d'année universitaire :
un atout pour nos métiers**

LE SNESUP à TOURS c'est **des élus**
dans tous les conseils que vous
pouvez contacter et qui informent de

toutes les questions traitées au CEVU,
CS et CA.

CA : jean fabbri, marc peigné, michel
lecorff,..

CS : olivier ley, pascal roussel-
chamerois, pierre dampousse, marie-
luce demonet,...

CEVU : daniel alaphilippe, pierre
bardet,...

A venir des compte-rendu syndicaux
de ces conseils sur l'intranet de
l'université

Peser sur les choix d'ensemble tant en matière de budgets, de postes, de PRES (son périmètre, ses objectifs, ses moyens, sa vie démocratique...).
Défendre les droits et statuts des personnels (congés, qualifications, services d'enseignement...)
Promouvoir l'accès à la recherche de tous les personnels enseignants.

Les rendez-vous à Tours

La section syndicale de l'Université de Tours se réunit en général une fois par mois le jeudi après-midi.

Réunions décentralisées envisagées

thèmes de discussion :

**CPE, .. suites de ce grand succès,
Loi recherche, PRES, LMD,
Conditions de travail, salaires et protection sociale,**

SNESUP Tours : une section syndicale rassemblée pour tous les personnels, toutes

les composantes !

Bienvenue à tous !!

Cette lettre vous donne envie d'écrire à votre tour ? Bravo !

Nous publions des chroniques, des échos des diverses composantes de l'Université François Rabelais, signés.

Contact : tours@snesup.fr , fabbri@univ-tours.